

**Marly-sous-Issy**

# Plus de 150 personnes pour un pique-nique contre les éoliennes

Au château du Pont de Vaux, plus de 150 personnes se sont retrouvées pour assister au pique-nique des associations de préservation de la nature et de la Sauvegarde du Sud Morvan et plus particulièrement contre la construction d'éoliennes.

**R**égis Michon, spécialiste en biodiversité à Nature et Paysages en Sud Morvan, a rappelé le travail d'observation des espèces protégées mené par les associations, sur le milan royal qui migre en passant par Marly-sous-Issy, avec 323 oiseaux comptabilisés en quatre jours en octobre 2023, et les chauves-souris sensibles aux éoliennes.

Louis Landrot, de Sauvegarde du Sud Morvan, a abordé la situation des six projets éoliens de la région : le projet de Grury est abandonné par Total énergies. Pour ce qui est de Montmort, confirmé par Olivier Dubar (Vent du Sud Morvan), la cour d'appel adminis-



**Le propriétaire du château, Louis Hubert, présente les intervenants, sur la gauche, Louis Landrot, Régis Michon, Olivier Dubar.** Photo Michel Reveniaud

trative de Lyon demande au préfet de confirmer son autorisation moyennant certaines contraintes sur les bridages. Un pourvoi au Conseil d'État est envisagé du fait que tout n'a pas été pris en compte sur la migration des oiseaux et de la pollution du paysage de Bibracte. À Marly-sous-Issy, le projet a été rejeté par le préfet. À Neuvy-Grandchamp, VSB Énergies Nouvelles a abandonné le projet, officiellement

à cause de la présence d'un aigle botté. À La Chapelle-aux-Mans, les suivis environnementaux 2020 et 2021 montrent de graves atteintes à la biodiversité (destructions d'oiseaux et chiroptères). Un recours engagé par Sauvegarde Sud-Morvan, Vent de sottise 71, et Sauvegarde Nature et Patrimoine de Grury a été rejeté mais des démarches sont en cours.

● **Michel Reveniaud (CLP)**